

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

**SYNDICAT MIXTE  
BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN**

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS*

du comité syndical

**Séance du 25 janvier 2018**

**Objet de délibération :**

**Poursuite du poste de l'assistante pour  
2018 auprès de l'Office de tourisme  
communautaire PBPA**

Sous la Présidence de Madame Jacqueline SELIGNAN, Présidente, sont présents 42 délégués sur 82, convoqués le 17 janvier 2018

Sont excusés :

*CC Plaine de l'Ain* : Messieurs J. LAMBERT – D. BEGUET – JP HERMAN – G. VALERIOTTI -

*CC de la Côtière à Montluel* : Messieurs F. DROGUE – B. GUILLET – M. GRIMAND et D. CHABERT

*CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon* : Monsieur Ch. BATAILLY

Est élu secrétaire de séance :

M. GUILLOT-VIGNOT Philippe (C.C. de la Côtière à Montluel)

Pour rappel, la délibération prise lors du comité syndical en date du 23 octobre 2017 et mettant à disposition l'assistante du SCoT BUCOPA auprès de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain est abrogée et modifiée comme suit.

Madame la Présidente informe donc que l'assistante du chef de projet SCoT continuera d'assurer pour moitié de son temps de travail (soit 45 %), une mission d'assistante administrative et ce, pour le compte de l'Office de tourisme communautaire Pérourges Bugey Plaine de l'Ain.

Une convention de mise à disposition sera signée entre le Syndicat Mixte et l'Office de tourisme communautaire Pérourges Bugey Plaine de l'Ain, le syndicat mixte restant l'employeur unique de l'assistante.

Madame la Présidente souligne que cette mission auprès de l'Office de tourisme communautaire Pérourges Bugey Plaine de l'Ain bénéficie d'un financement de la part de l'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) pour les dépenses liées aux frais de personnel et aux frais annexes, calculé au prorata du temps travaillé.

**Le comité syndical, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**AUTORISE** Madame la Présidente à signer tout document (rapport, convention,...) avec l'Office de tourisme communautaire Pérourges Bugey Plaine de l'Ain dans le cadre de sa participation au financement du poste de l'assistante,

**DIT** que l'EPIC doit inscrire la participation à son budget 2018

La Présidente du syndicat mixte,

Jacqueline SELIGNAN

